

Les 2èmes Rencontres de l'Information Statistique en Tunisie

Partenariat Public-Privé dans la production de l'information statistique

22 et 23 Juin 2023
Hôtel Nour Palace - Mahdia - Tunisie

Partenaire technique
et financier





CONSEIL NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

Le Conseil National
de la Statistique



كلية العلوم الإقتصادية و التصرف بالمهدية

La Faculté des Sciences
Economiques et de Gestion
de Mahdia

Organisent

Les 2^{èmes} Rencontres de l'Information Statistique en Tunisie

*Partenariat Public-Privé dans la production de
l'information statistique*

22 et 23 Juin 2023

Hôtel Nour Palace – Mahdia – Tunisie

Partenaire technique et
financier



و ي ب د ا ك ل م ن ه



ASSOCIATION DES JOURNÉES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
APPLIQUÉES

Partenariat Public-Privé pour l'innovation de la production de l'information statistique

Le partenariat public-privé (PPP) est un modèle de collaboration entre le secteur public et le secteur privé pour la réalisation de projets d'intérêt public. Il est utilisé dans de nombreux pays à travers le monde et dans divers secteurs tels que les infrastructures, les services publics, la santé, l'éducation, les transports, etc.

Le contexte dans lequel le PPP est généralement utilisé est celui où les gouvernements sont confrontés à des contraintes budgétaires et cherchent des solutions pour financer et réaliser des projets d'infrastructures ou de services publics nécessaires, mais dont ils n'ont pas les ressources ou l'expertise nécessaires. Dans ces situations, le PPP permet d'impliquer le secteur privé pour apporter son expertise, son financement et sa gestion dans le cadre du projet. La contrainte est à vrai dire non seulement et toujours financière, quoique de nos jours elle l'est.

Le PPP est confronté à des enjeux multiples:

- Financement et gestion des projets : Les PPP permettent aux gouvernements de mobiliser des ressources financières privées pour la réalisation des projets, réduisant ainsi la pression sur les finances publiques. Le secteur privé prend en charge une partie ou la totalité des coûts de construction et d'exploitation du projet, en échange d'une rémunération ou d'une concession sur une période déterminée.
- Transfert de risques : Dans un PPP, les risques liés à la construction, à l'exploitation et à la maintenance du projet peuvent être transférés au secteur privé. Cela permet au gouvernement de limiter sa responsabilité en cas de dépassement de coûts, de retards ou de défaillances opérationnelles.
- Expertise et innovation : Le secteur privé apporte son expertise technique et son expérience dans la réalisation des projets, ce qui peut contribuer à une meilleure qualité et efficacité des infrastructures ou services publics. Les entreprises privées peuvent également introduire des innovations technologiques ou de gestion qui peuvent améliorer la performance du projet.
- Responsabilité et contrôle : Les PPP nécessitent une bonne gouvernance et des mécanismes de contrôle solides pour assurer que les intérêts publics sont protégés. Les gouvernements doivent veiller à ce que les contrats de PPP soient transparents, compétitifs et bien réglementés pour éviter les abus ou les situations de monopole.
- Impact sur les finances publiques à long terme : Bien que les PPP permettent aux gouvernements d'étaler les coûts des projets sur une plus longue période, il peut y avoir

des implications financières à long terme. Les paiements du secteur public au secteur privé peuvent s'étendre sur plusieurs décennies, ce qui peut avoir un impact sur le budget public à long terme.

Les Deuxièmes Rencontres de l'Information Statistique en Tunisie porteront sur le Partenariat Public-Privé (PPP) dans le domaine de la production de l'information statistique. Les débats qui seront engagés entre les différents experts, prenant part dans ces rencontres, devraient conduire à des propositions et des recommandations en vue de développer la production de l'information statistique en Tunisie à travers le renforcement du partenariat entre les structures publiques et celles privées.

Trois axes seront privilégiés. Le premier a lien au cadre légal et institutionnel. Le deuxième concerne les défis, les risques et les perspectives de développement des PPP en Tunisie. Quant au troisième, il traite les sources et méthodes alternatives à mobiliser pour répondre au mieux aux besoins des parties prenantes.

PROGRAMME

HORAIRES	
Jeudi 22/06/22	
12 : 30 – 14 : 00	Accueil et enregistrement des participants Déjeuner
14 : 00 – 14 : 45	Séance d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• Pr. Faouzi Sboui, Doyen de la FSEGM,• Pr. Hédi Bel Haj Salah, Président de l'Université de Monastir,• Représentant de Hanns Seidel,• Mr. Adnene Lassoued, DG INS,• Mme Lamia Zribi, Présidente du Conseil National de la Statistique,• Mr le Gouverneur de Mahdia• Mr. Samir Saied, Ministre de l'économie et de la planification
14 : 45 – 15 : 00	Retour sur les premières journées de 2022 : Les statistiques Régionales
15 : 00 – 16 : 30	Plénière 1 : Les expériences du secteur public dans le domaine du PPP. <i>Modération</i> : Mme Lamia Zribi <ul style="list-style-type: none">- Pr. Jamil Chaabouni : Le PPP dans le domaine des statistiques : typologie et facteurs de succès et d'échec.- Mr Atef Majdoub (IGPP) & Mme Lamia Zribi (CNS) : PPP, Cadre juridique et institutionnel.- Mr Béchir Maghrabi (INS) : Expériences de l'INS dans la collaboration avec le privé dans le domaine de la production statistique.- Mr Mongi Ben Chaabene (ITCEQ) : Expériences de l'ITCEQ dans la collaboration avec le privé dans le domaine de la production statistique. Discussion.
16 : 30 – 17 : 00	Pause-café
17 : 00 – 18 : 30	Plénière 2 : La contribution du secteur privé dans la production des statistiques : gouvernance et état des lieux ; <i>Modération</i> : Mr. Nébil Belaam <ul style="list-style-type: none">- Pr. Kamel Ghazouani (IACE) : Panorama de la production statistique de l'IACE.- Mr Youssef Meddeb (One to One for Research and Polling) : Démocratisation de l'information grâce à l'activité statistique privée.- Mr Hosni Nemsia (ISTIS) : La contribution du secteur privé dans la production des statistiques publiques : Retour d'expériences nationales et internationales et leçons à tirer.- Mr Hassen Zargouni (SIGMA Conseil) : Rôle des bureaux d'études privés en matière d'analyse statistique. Discussion.
Vendredi 23/06/22	

08 : 30 – 10 : 00	<p>Plénière 3 : Les expériences étrangères dans le domaine du PPP <i>Modération : Pr. Mouez Soussi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mr. Nébil Belaam (Emrhod Consulting): Code international ICC/ESOMAR des études de marché, études sociales et d’opinion et de l’analytique des données. - Mr Pierre Lamarche (INSEE) : Expérience Française en matière de nouvelles sources privées des données (Communications, cartes bancaires, fichiers des prix des grandes surfaces). - Pr. Mokhtar Lamari (ENAP Québec - Canada) : Expérience du Canada dans la production des statistiques à partir des sources privées. <p>Discussion.</p>
10 : 00 – 11 : 30	<p>Tables rondes en parallèle : Les perspectives de développement du partenariat privé / public ;</p> <p>- Le cadre institutionnel et règlementaire : Modérateur : Mr. Nébil Belaam ; Rapporteur : Pr. Mekki Hajlaoui Quels sont les principaux défis de la gouvernance publique des PPP dans le domaine des statistiques ? Que proposez-vous pour relever ces défis ?</p> <p>- Défis, risques et perspectives de développement des PPP en Tunisie : Modérateur : Mr Youssef Meddeb ; Rapporteur : Mme Imen Mezlini ; Quels sont les principaux freins au développement des PPP en Tunisie ? Que proposez-vous pour les surmonter ?</p> <p>- La production des statistiques à partir de nouvelles sources privées : Modérateur : Mr. Mohamed Bessa ; Rapporteur : Nidhal Ben Cheikh Quelles sont les sources et méthodes alternatives à mobiliser en Tunisie pour mieux répondre aux besoins des parties prenantes ? Quelles sont les conditions nécessaires pour amorcer et pérenniser les nouveaux usages de la donnée au service des statistiques publiques ?</p>
11 : 30 – 12 : 00	Pause-café
12 : 00 - 13 : 00	<p>Restitution des comptes rendus Clôture : Mme Lamia Zribi, Présidente du CNS.</p>
Déjeuner	